



N° 39
21/11/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorque@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° X
du JJ/MM/2018 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : risque très faible.
- **Larves de grosses altises** : risque faible à ce jour. La surveillance des situations plus à risque (colzas à faible biomasse ou peu poussants) doit rester régulière.

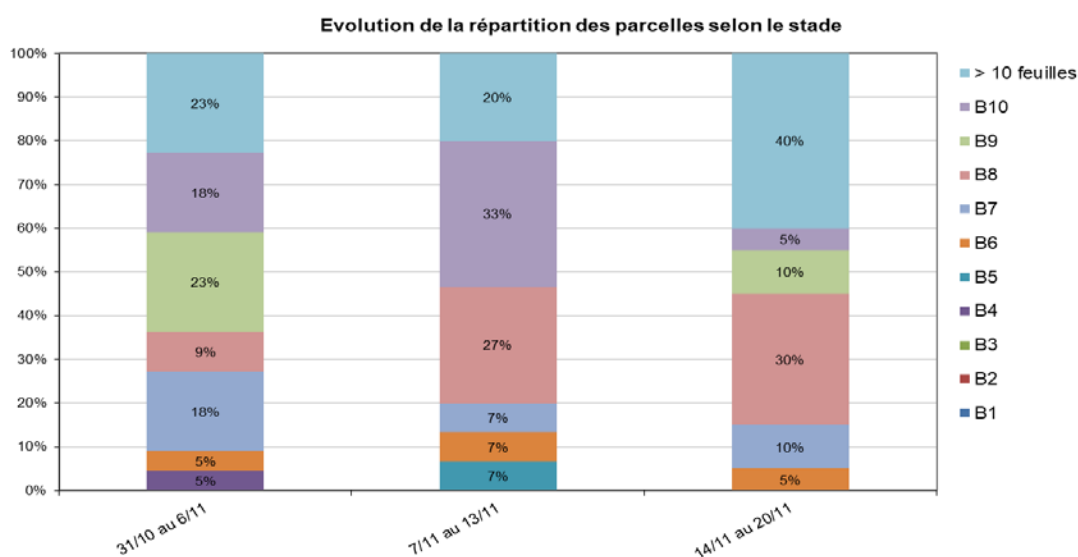
Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **21 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

La semaine écoulée a vu le maintien de conditions humides avec des pluies quasi quotidiennes, des températures fraîches mais sans gelée, et des maximales ne dépassant que rarement les 10°C. Les colzas sont par conséquent restés dans une phase de croissance lente mais régulière.

45 % des parcelles du réseau atteignent désormais le stade rosette (BBCH 19). Toutefois, les observateurs signalent toujours dans la plaine des hétérogénéités intra-parcellaires. Les parcelles les plus tardives sont observées aux stades B6 (BBCH 16 : 6 feuilles) et B7 (BBCH 17 : 7 feuilles).



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50 % des plantes l'ont atteint.

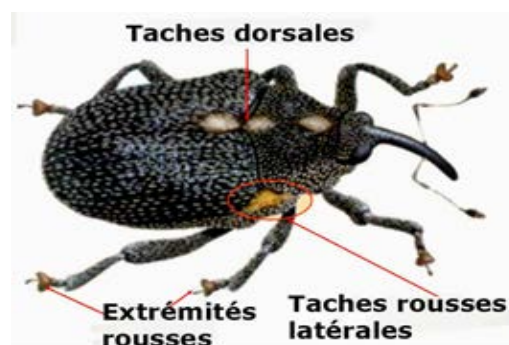
• Charançons du bourgeon terminal

Le vol du charançon du bourgeon terminal poursuit son fort repli (voir graphe). Les captures deviennent minoritaires au sein du réseau, avec cette semaine 6 parcelles concernées sur 21.

Seule une parcelle du Gers fait état d'un piégeage significatif (7 individus).

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH 31). La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1^{ères} captures significatives.



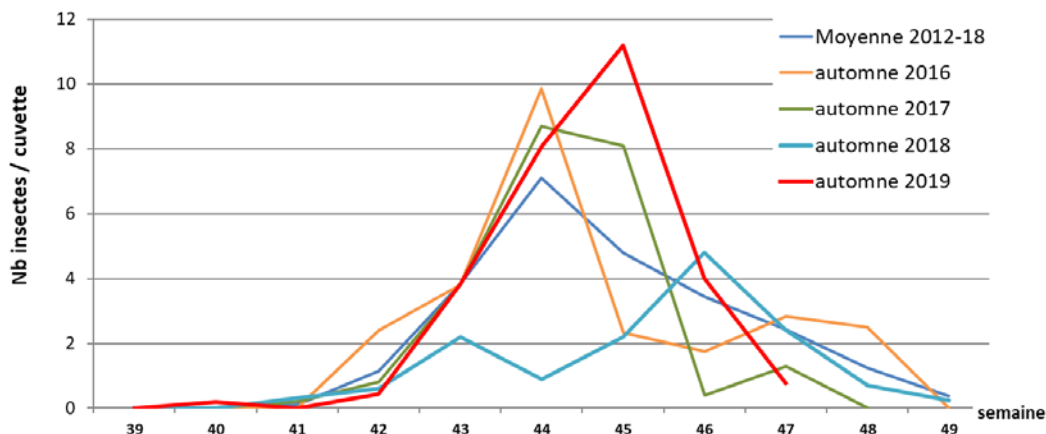
Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photos : Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque très faible

La surveillance doit tout de même se poursuivre, surtout si les conditions météo redeviennent favorables à l'activité de l'insecte.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



• Larves de grosses altises

Cette semaine, des larves de grosses altises sont signalées dans 3 parcelles du réseau. Pour 2 d'entre elles, le pourcentage de plantes touchées reste faible, moins de 20 % ; seule 1 parcelle fait état d'une attaque plus conséquente avec 50 % de plantes concernées par la présence d'au moins 1 larve, restant tout de même en deçà du seuil indicatif de risque.

L'activité des grosses altises adultes a démarré sur la 1^{ère} quinzaine du mois d'octobre. Les conditions sèches enregistrées sur une grande partie du territoire au cours de cette période n'ont pas été favorables à la ponte (phénomène de rétention des femelles adultes) et à l'éclosion des œufs (dessiccation).

A ce jour, seules des larves de type L1 ont été observées dans le réseau.

Période de risque : du stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : 70 % des plantes avec au moins une larve au stade rosette.

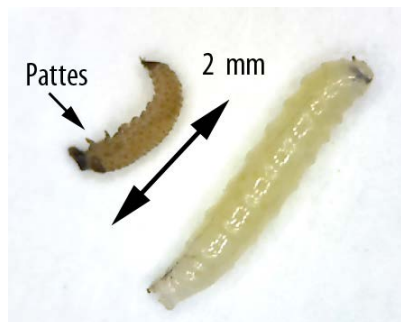
Évaluation du risque : Risque faible à ce jour.

L'évaluation du risque doit se faire à la parcelle, en observant, par prélèvement, la présence de galeries.

Les gros colzas sont moins exposés à une migration rapide des larves dans le cœur des plantes, et donc moins à risque. Cette année, un certain nombre de colzas (parcelles entières ou zones intra-parcellaires) sont encore chétifs, donc davantage concernés par le ravageur. La surveillance de ces situations à risque s'impose.



Stades larvaires de grosses altises (photos : Terres Inovia)



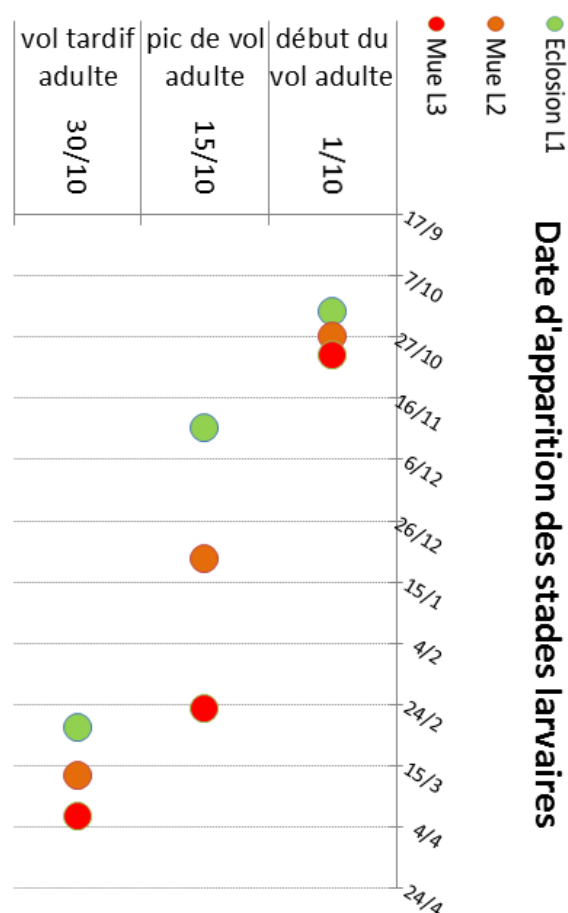
Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite). (photo : Terres Inovia)

Simulation du cycle de développement des larves de grosse altise

A partir des données météorologiques de l'année et de prévisions basées sur des moyennes pluriannuelles, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte pour une date théorique de début de vol. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont celles qui présentent le risque le plus élevé, car ce sont les meilleures candidates à la migration vers le cœur de la plante et à la destruction du bourgeon terminal.

Réalisée à partir des données météo de la station d'Auch, la simulation du cycle de développement des larves montre que cette année, l'activité des grosses altises adultes a démarré au début du mois d'octobre (avec une faible intensité).

- 1- Pour les premières pontes, les larves L3 peuvent être observées depuis le début du mois de novembre.
- 2- Le pic de vol a été observé mi-octobre, pour cette date, l'atteinte du stade L2 est estimé à fin décembre. Il est par conséquent fortement recommandé d'évaluer la présence de larves à la parcelle, et d'effectuer des contrôles toutes les 2 semaines.



• Pucerons cendrés

La présence de pucerons cendrés a été signalée cette semaine dans une parcelle du réseau (Gers). Le pourcentage de plantes concernées est faible, moins de 5 %.

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les pucerons cendrés à l'automne. Ceux-ci se concentrent par foyers au sein des parcelles, une observation méticuleuse des plantes doit par conséquent être réalisée. Les conditions météo, températures fraîches et humidité, ne sont pour l'instant pas favorables à l'activité de ce ravageur sur notre territoire.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".